

Le Perreon, 14 janvier 2017



A TOUS LES LICENCIÉS

OBJET : SOIRÉE DE GALA DE LA BECANE CLUB PERREONNAISE
AU CHATEAU DES LOGES LE SAMEDI 04 FEVRIER 2017 à 20h30

Pour commencer cette nouvelle année 2017, le Président et tous les membres du bureau vous proposent un repas convivial, gastronomique et **animé** au Château des Loges le samedi 04 février 2017.

La soirée débutera après l'apéritif de l'assemblée générale et la remise des bouquets aux conscrits (es) de la 7 au château des Loges vers 20h30 avec un repas.

*****Menu*****

Apéro crémant et ses crèmes de fruits + amuse-gueules
Tartare de st pierre et de st jacques sur un lit de saumon marinée
Civet de marcassin
Fromage blanc à la crème ou plateau de fromages affinés
Assiette de gourmandises maison avec une coupe de crémant offerte.

Beaujolais blanc, Beaujolais rosé et Beaujolais Villages Château des Loges aux choix (une bouteille pour 3 personnes) / 12 € la bouteille en supplément à régler à la table
Après le dessert et pour la soirée les boissons (à part les eaux minérales) seront à la charge des personnes qui les commanderont

Pour les licencié(e)s, leurs conjoint(e)s et les parents de l'école cyclos, les membres honoraires le prix est de 20€ le reste étant à la charge du club. Pour les autres personnes le prix est de 38€. Pour les enfants de moins de 12 ans, un menu spécial sera préparé pour 10€. Pour que cette soirée soit réussie, veuillez confirmer votre présence à l'apéritif ou/et au repas en retournant le coupon ci-dessous avec le paiement (chèque à l'ordre de BCP) avant le Dimanche 29 janvier 2017 (dernier délai) à Christian Perrachon / 437 Chemin Gandoger / 69830 Saint Georges de 400 Villefranche sur Saône / Tel 06 33 58 34 87 / chris-sol.perrachon@orange.fr

Dans l'attente de vos réponses, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne semaine.

Monsieur / Madame _____ sera présent à

Apéritif+Remise bouquet conscrit (7)

Repas

Cocher pour confirmer votre présence

Adulte(s)licenciés /Conjoint licenciés /Membre honoraire	20€ x _____ = _____ €
Adulte(s) Non licenciés	38€ x _____ = _____ €
Enfant(s)-12ans	10€ x _____ = _____ €
Total	= _____ €

Observations : Tout enfant mineur devra être accompagné d'un adulte.